



# Partenaires

La lettre aux partenaires de la Charente-Maritime

N°15 - MARS 2017

→ Accueil

→ Toutes les lettres

SOMMAIRE DE LA LETTRE  
Caf actu

→ Lien vers votre Caf

> Archives lettre CAF > Par numéro de lettre > N°1 - Décembre 2009 > Un relais assistantes maternelles : pourquoi ? pour qui ?

## UN RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES : POURQUOI ? POUR QUI ?



*Le recours à une assistante maternelle agréée est le premier mode d'accueil en France (en dehors de la famille) et plus particulièrement dans le grand ouest. La Caf soutient et accompagne la création et le fonctionnement des relais assistantes maternelles (Ram) afin de faciliter l'information et l'orientation des parents ainsi que le soutien et l'accompagnement des assistantes maternelles dans leur pratique quotidienne. Une mission d'observation des conditions d'accueil leur est également dévolue. Pour cela, une offre de service spécifique est proposée aux partenaires et aux élus.*



La Caf peut vous accompagner dans votre réflexion, en amont comme dans la mise en œuvre de votre projet, pour créer un Ram, tant en terme de conseil qu'en terme de financement.

### Qu'est-ce qu'un Ram ?

Les relais assistantes maternelles (Ram) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Voir la définition complète : [cliquez ici](#)

### La situation de la Charente-Maritime

A ce jour, la Charente-Maritime compte 20 relais sur l'ensemble du territoire (pour 15 gestionnaires), équipements qui s'inscrivent en complémentarité des autres modes d'accueil du territoire.

Bien qu'en fort développement, ce type de structure ne couvre encore qu'inégalement les besoins de la population.

### L'offre de service de la Caf pour vous accompagner dans l'évaluation des besoins ou la mise en place d'un Ram

La Caf propose ainsi une offre de service pour accompagner les familles, les professionnels et les élus dans leurs réflexions, dans la mise en œuvre ou encore dans le fonctionnement d'un relais.

Une équipe d'agents de développement et de conseillers techniques, présents sur chaque territoire, peuvent vous apporter un soutien méthodologique dans la mise en œuvre de vos projets. Ils pourront notamment vous accompagner dans l'élaboration d'un diagnostic social complet.

La Caf est également présente en terme de financement. Outre le fait que nous délivrons l'agrément « Ram », nous pouvons apporter un soutien financier à la fois à la création et au fonctionnement du relais.

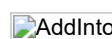
Par ailleurs, les relais sont organisés en réseau au niveau du département et coordonnés par un travailleur social de la Caf dont le rôle est de : • structurer, outiller et faire vivre le réseau des Ram existants, pour favoriser les échanges sur les pratiques et mutualiser les expériences de ces services ; • développer les nouveaux relais, en particulier sur les zones rurales.

### Des outils à votre service : un guide et un Dvd

Le soutien de la Caf au développement des Ram s'enrichit aujourd'hui avec l'élaboration d'un Dvd illustrant les grandes missions des relais, complété par ce guide pour mieux vous aider dans la création de service agréé par la Caf.

Ce guide a vocation à vous accompagner à chaque étape de la réalisation de votre projet : diagnostic, éléments de cadrage réglementaire, missions, partenariat, financements... Pour cela, notre coordonnateur départemental Ram, avec l'appui des équipes territoriales d'action sociale, sera l'un des interlocuteurs privilégiés dans la création et le développement de ce service pour une offre de service petite enfance qualifiée en direction des familles et des assistantes maternelles.

Pour en savoir plus, contactez Philippe Pinard – coordonnateur Ram - [courriel](mailto:pinard@cafcm.fr) Plus d'informations sur les Ram : [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)



Recommander



Mentions légales